

Histoire 3 ème

Le soldat inconnu :

Document introductif :



François Hollande et Nicolas Sarkozy devant la tombe du soldat inconnu, 2012.

Documents :



Doc 1 : Reconstitution à la citadelle de Verdun du choix du soldat inconnu en 1920. Source : citadelle-souterraine-verdun.fr



Doc 2 : inhumation du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe à Paris le 28 janvier 1921.



Doc 3 : La flamme jaillit d'une gueule de canon placée au centre d'un bouclier de bronze, d'où rayonne une frise de glaives ciselés.

Objectifs :

- Prélever, hiérarchiser et confronter des informations
- Comparer plusieurs documents de types différents et en tirer les informations principales.
- Confronter les élèves à la notion de mémoire.

Durée prévisionnelle :

15 à 20 minutes.

Place dans la progression :

En fin de séquence, pour montrer les commémorations autour des mémoires de la Première Guerre mondiale.

Notions :

- Violence de guerre.
- Commémoration/mémoire de la Grande Guerre.
- Monument aux morts.

Compétences :

- Rechercher des informations dans différents médias et ressources documentaires.
- Mettre en relation des faits d'une époque ou d'une période.
- Construire des hypothèses d'interprétation de phénomènes historiques.
- Mettre en relation des documents et les confronter à ses connaissances.

Focus :

Dès la première année de la Grande Guerre de nombreux projets pour honorer les morts fleurissent¹. Ainsi, se multiplient les plaques, les livres d'or. La mention « [Mort pour la France](#) » est instituée par la loi du 2 juillet 1915. Dans un discours au cimetière de Rennes du 20 novembre 1916, François Simon, le président de la section locale du Souvenir français (association fondée en 1887 pour entretenir le souvenir des morts de la guerre de 1870-1871) évoque le premier l'idée « d'ouvrir les portes du Panthéon à l'un des combattants ignorés morts bravement ». L'idée ne se concrétise véritablement qu'après la fin du conflit, mais elle prend d'abord la forme d'un livre d'or rappelant tous les morts de la guerre : ce livre serait placé au sein du Panthéon. L'idée chemine grâce à la presse et le 19 novembre 1918, le député d'Eure-et-Loir Maurice Maunoury fait une proposition de loi dans ce sens. La Chambre des députés adopte finalement le 12 septembre 1919 la proposition d'inhumer « un déshérité de la mort ». Le gouvernement a lui d'autres projets : profiter du 2^e anniversaire de l'Armistice pour célébrer le cinquantième de la Troisième République et porter le cœur de [Gambetta](#) au Panthéon : il s'agissait de donner un sens de continuité aux deux conflits, celui de 1870 perdu et celui de 1914-18 gagné, pour asseoir la victoire de la France sur l'Allemagne. Les anciens combattants préfèrent une cérémonie à l'arc de Triomphe dédié aux militaires tombés pour la patrie plutôt que le Panthéon qui honore plutôt les gloires politiques et civiles. Finalement le 8 novembre 1920, la Chambre des députés tranche en proposant comme sépulture l'arc de Triomphe, réservant le Panthéon au seul Gambetta. C'est [André Maginot](#), ministre des pensions et lui-même mutilé de guerre, qui préside la cérémonie de choix du soldat à inhumer : elle se déroule dans le lieu mythique de la Grande guerre : la citadelle de Verdun. Huit corps de soldats ayant servi sous l'uniforme français mais qui n'avaient pu être identifiés ont été exhumés dans les huit régions où s'étaient déroulés les combats les plus meurtriers : en [Flandres](#), en [Artois](#), dans la [Somme](#), en [Île-de-France](#), au [Chemin des Dames](#), en [Champagne](#), à [Verdun](#) et en [Lorraine](#). Le 9 novembre 1920, les huit cercueil de chêne ont été transférés à la citadelle de Verdun, dans une casemate où ils ont été plusieurs fois changés de place pour préserver l'anonymat de la provenance de chacun d'entre eux. Le 10 novembre, les cercueils ont été placés sur deux colonnes de quatre dans une chapelle ardente dont la garde d'honneur fut confiée à une compagnie du 132^e régiment d'infanterie. André Maginot s'est avancé vers un des jeunes soldats qui assuraient la garde d'honneur, Auguste Thin, vingt et un ans, engagé volontaire de la classe 1919, fils d'un combattant disparu pendant la guerre, pupille de la . Il lui tendit un bouquet d'œillets blancs et rouges, et lui exposa le principe de la désignation : le cercueil sur lequel ce jeune soldat allait déposer ce bouquet serait transféré à Paris et inhumé sous l'arc de Triomphe. « Il me vint une pensée simple. J'appartiens au 6^e corps. En additionnant les chiffres de mon régiment, le 132, c'est également le chiffre 6 que je retiens. Ma décision est prise : ce sera le 6^e cercueil que je rencontrerai. »

Après que le deuxième classe Auguste Thin fit son choix le 10 novembre 1920, le cercueil du soldat inconnu quitta Verdun dans la foulée sous escorte militaire. Il fut transporté à Paris par train et veillé toute la nuit place

Denfert-Rochereau. Le cercueil fit une entrée solennelle sous l'arc de Triomphe le 11 novembre 1920, mais ne fut mis en terre que le 28 janvier 1921. L'architecte Henri Favier dessina la bouche à feu (gueule d'un canon braqué vers le ciel, encastré au centre d'une sorte de rosace représentant un bouclier renversé dont la surface ciselée est constituée par des glaives formant une étoile) qui fut réalisée par le ferronnier d'art [Edgar Brandt](#). La flamme sacrée sous l'arc de Triomphe fut ainsi allumée pour la première fois le 11 novembre 1923 à 18 heures par André Maginot, tandis que les troupes du 5^e régiment d'infanterie présentaient les armes et que la musique jouait la Marche funèbre de Chopin. Le 81^e régiment d'infanterie de ligne (surnommé « régiment de la flamme ») ranimait chaque année, en déléguant un piquet d'honneur, la flamme du Soldat inconnu.

Le « ravivage de la flamme » sur la tombe du Soldat Inconnu a lieu depuis chaque soir à 18h30. Il est assuré par le Comité de la flamme (représentant 760 associations d'anciens combattants) selon un cérémonial précis : défilé jusque sous l'Arc de Triomphe, porteurs de gerbes en tête, suivis des porte-drapeaux et des membres de l'association ; disposition ordonnancée autour de la Dalle Sacrée, mise en place du drapeau de « La Flamme », du clairon et du tambour de la Garde Républicaine; montée du Commissaire de la Flamme et des présidents d'Associations accompagnée par la sonnerie « La Flamme » pour la dépose de gerbes ; ravivage par un glaive qui ouvre un peu plus la trappe de la flamme pendant que la sonnerie « Aux Morts » retentit, que les drapeaux s'inclinent et qu'une minute de silence est observée ; signature du Livre d'Or, salutations des membres alignés le long de la Dalle, écoute au « pied » de la Tombe de l'hymne « Honneur au Soldat Inconnu » ; raccompagnement aux chaînes par le Commissaire de service alors que la musique sonne « La Flamme ».

Pistes de travail :

- 1) Présentez les documents de cette étude.
- 2) À quelle occasion le président de la République se rend-il, d'après vous, sur la tombe du soldat inconnu ? (doc introductif).
- 3) Pourquoi, d'après-vous, le choix du soldat inconnu s'est-il fait à Verdun ? Pourquoi, d'après-vous, les cercueils sont-ils recouverts du drapeau français ? (doc 1)
- 4) Qui sont les personnes qui mettent le cercueil du soldat inconnu en terre en 1921 ? (doc 2)
- 5) Décrivez le monument de la flamme. Quel est le symbole de cette flamme qui brûle sans discontinuer depuis 1923 ? (doc 3)
- 6) A partir des questions précédentes et de vos connaissances, rédigez un paragraphe d'une quinzaine de lignes répondant à la question suivante : « Quel(s) symbole(s) le soldat inconnu est-il censé rappeler aux Français de 1920 à aujourd'hui ? ».

Pour aller plus loin :

HANSON Neil, *The Unknown Soldier. The story of the missing of the Great War*, Corgi Books, 2005, 668 p.

JAGIELSKI Jean-François, *Le soldat inconnu, Invention et postérité d'un symbole*, Paris, Imago, 2005, 248 p.

JAUFFRET Jean-Charles, « La question du transfert des corps (1915-1934) », in *Traces de 14-18, Actes du colloque de Carcassonne*, édités par Sylvie Caucanas et Rémy Cazals, Carcassonne, Les Audois, 1997, pp.133-146.

JULIEN Élise, *Paris, Berlin, La mémoire de la guerre, 1914-1933*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 409 p.